

Devenez Animateur·rice d'Activités et de Vie Quotidienne



Objectif : Se professionnaliser dans le secteur de l'animation et acquérir des bases solides sur la mise en place d'activités et la gestion de la vie quotidienne pour tous publics

Trois cadres d'emploi principaux sont identifiés pour des animateur·trice·s détenteurs du CPJEPS :

- Les entreprises du secteur de l'Animation.
- Le secteur du lien social et familial.
- Les collectivités territoriales.

Les principaux types d'emplois visés sont :

- Animateur·trice enfance-jeunesse.
- Animateur·trice en accueil de loisirs.
- Animateur·trice en accueil de loisirs périscolaires.
- Animateur·trice socioculturel.
- Animateur·trice en maison de retraite

Dates à retenir :

Du 16 mars au 18 septembre 2026
ou

Du 16 mars au 6 novembre 2026
en contrat d'apprentissage

CP JEPS Mention animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle – « Animer dehors »



Code RNCP : 39927

Devenez Animateur·trice d'Activité et de Vie Quotidienne

Objectifs du diplôme CPJEPS AAVQ SLAS

Préparer des animateur·trice·s capables

- De mettre en place des activités à destination des publics des structures de l'animation socioculturelle (activités physiques, activités scientifiques, activités nature, activités manuelles ou d'expression...)
- De prendre en compte les besoins des publics besoins notamment à travers l'aménagement de la vie quotidienne.
- De s'intégrer au projet des structures d'animation socioculturelle.

Publics concernés

Toute personne demandeuse d'emploi ou salariée, ayant envie de se professionnaliser dans les métiers de l'animation et d'acquérir des compétences dans l'accompagnement des publics et l'animation d'activités.



Nous proposons un accompagnement individualisé à chaque apprenant·e en situation de handicap, quel qu'il soit. N'hésitez pas à nous contacter.

Référente Handicap : Fabienne SEBRON : fabienne.sebron@lemerlet.asso.fr

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation hormis le fait d'avoir un projet professionnel lié à l'animation ou le social.

Déroulement, contenus

Mars Avril	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'une dynamique collective (jeux collectifs, coopératifs, de confiance, pour que ce soit un plaisir d'être formation et que le groupe soit un réel appui pour l'apprentissage de chacun·e).- Présentation de tous les éléments pour bien comprendre les enjeux de la formation, de la certification, et de la recherche de stages.- Découverte du métier d'animateur·trice à travers les contenus de base d'un BAFA notamment ; des différentes structures d'accueils et aussi des différentes approches éducatives.- Première expérience de stage pendant les vacances de printemps.
Mai Juin	<ul style="list-style-type: none">- Découverte d'activités liées à la nature, à l'expression manuelle et théâtrale, aux activités collectives et sportives, aux activités scientifiques et aux jeux divers.- En stage auprès des publics les mardis et mercredis.- Découvertes et analyse des différents contextes et publics.- Partage d'expériences pour enrichir nos connaissances.- Découverte et expérimentation de la notion de projet d'activité et des différentes approches et méthodes pédagogiques.- Découverte et analyse de l'animation de la vie quotidienne.- Analyse de la pratique et de la posture de l'animateur.- Rencontre et échanges avec d'autres stagiaires des autres formations proposées par le Merlet (BPJEPS) mais aussi avec les professionnels de l'animation du territoire.
Juillet Août Septembre	<ul style="list-style-type: none">- Stage(s) long(s) permettant(s) d'enrichir et d'approfondir sa pratique dans une ou plusieurs structures, et de faire partie intégrante d'une équipe.- Possibilité (au choix) de valider un parcours BAFA intégré au CPJEPS, avec des prérogatives à la fois complémentaires et recherchées : Brevet de Surveillant de Baignade, et Qualification canoë-kayak.- Echanges sur les stages vécus et analyse de pratique de retour en formation- Approfondissement « Eduquer à la citoyenneté- Travail sur le projet professionnel

Devenez Animateur·trice d'Activité et de Vie Quotidienne

Alternance et débouchés :

Le CPJEPs permet d'exercer en tant qu'animateur d'activités et de vie quotidienne, notamment dans les accueils collectifs de mineurs : accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances mais aussi dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle. Les employeurs peuvent être soit :

- des entreprises du secteur de l'animation et du lien social et familial ;
- des collectivités territoriales.

L'activité professionnelle est exercée par des personnes travaillant à temps plein ou à temps partiel. Elles interviennent selon des horaires liés aux temps de loisirs (en soirée, en week-end, etc.) et travaillent majoritairement au sein d'une équipe.

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce sous la responsabilité fonctionnelle d'un référent. Il est toutefois autonome dans les temps d'encadrement des activités qu'il anime ; ses activités s'inscrivent dans le projet de la structure.

Le stage en entreprise permet l'application concrète des acquis de la formation. La recherche de structure de stage se fait dans le cadre de la formation en accord avec le projet professionnel de l'apprenant.e. Vacances de printemps, mardis et mercredis de mai et juin, vacances d'été.

Le CPJEPs peut ensuite se compléter par un BPJEPs ou d'autres formations dans l'animation ou le social si la personne souhaite continuer à se professionnaliser, à se spécialiser ou à gagner en autonomie.

Méthodes pédagogiques en centre

- Méthodes actives.
- Alternance entre travail individuel, en petit groupe et en grands groupes.
- Alternance entre découverte (contenus apportés par l'organisme de formation) et expérimentation (projets menés par les apprenants).

Mise en place d'animations auprès du groupe.

Expérience et analyse de la vie du groupe tout au long de la formation.

Réalisation d'outils pédagogiques.

- Accompagnement individualisé.
- Témoignages de professionnels.

La formation étant en alternance, le lien entre le centre de formation et les entreprises est fondamental. Les stages représentent un terrain d'application privilégié des acquis de la formation. Des temps spécifiques (journée tutorat, visite en entreprise, points téléphoniques) garantissent la cohérence et l'efficacité du partenariat centre-entreprise autour de l'apprenant.

Dates à retenir

- Date limite d'inscription : **1 mars 2026**

Informations collectives et positionnement :

15 janvier, 10 février, 3 mars 2026

- Rentrée : **16 mars 2026**

- Formation :

En financement région : du 16 mars au 18 septembre 2026

En apprentissage, du 16 mars 2026 au 6 novembre 2026

(Possibilité légale de démarrer le contrat d'apprentissage avant le démarrage de formation et de terminer après la fin de formation)

- Nombre d'heures :

En financement région : 903 h dont 483h centre et 420h entreprise.

En apprentissage : 1148h dont 427h centre et minimum 721h entreprise.

Lieux

Le centre de formation est à Saint Jean du Gard.

Les locaux sont accessibles aux publics à mobilité réduite.



Hébergement & restauration

Le centre de formation est équipé pour pouvoir se restaurer sur place à midi. Nous n'avons pas de centre d'hébergement mais fournissons une liste de logements potentiels aux alentours de Saint Jean du Gard.



Devenez Animateur·trice d'Activité et de Vie Quotidienne

Equipe de formation

Personnes issues du milieu professionnel : animateurs·rices tous publics, animateurs·rices nature, sport ou expression, coordinateurs·rice de secteur animation, directeur.ices d'Accueils Collectifs de Mineurs, animateur.ices en EPHAD ou résidences Seniors.

Certification

Diplôme CPJEPS AAVQ

La certification se décompose en 3 Blocs de Compétences (BC) :

- BC 1 : Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle (certification sur le lieu de stage durant l'été)
- BC 2 : Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle (certification au printemps)
- BC 3 : Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle (certification en septembre)
-

Les épreuves

- Ecriture de dossiers et soutenance (BC 2 et 3)
- Mise en situation d'animation (BC1)

Tout projet de formation donnera lieu à un positionnement et pourra aboutir à des allègements de formation et/ou dispenses de certification.

Tarifs, financements & rémunérations

Conseil régional Occitanie : les demandeurs·euses d'emploi peuvent bénéficier d'une prise en charge des frais pédagogiques et, selon les cas, d'une rémunération dans le cadre du programme de formation de la région Occitanie « Qualif Pro ».

Bon de commande en cours d'attribution.

Apprentissage : cette formation est également proposée en contrat d'apprentissage

<http://www.cfa-sport.com/>

OPCO : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre d'un CPF de transition.

Coût de la formation :

En financement région : 483h en centre x 10,98€ = 5 303,34€

En apprentissage : 427h en centre x 13,50€ = 5 764,5€ (pris en charge par l'OPCO de la structure)

Dans tous les cas, nous consulter.

Taux de satisfaction

Evaluation de nos formations sur le site Anotéa (outil d'évaluation mis en place par la Région et les Pôles Emploi à partir des avis collectés auprès des personnes sortant de la formation).



Information collective et entretien de positionnement

Nous proposerons plusieurs dates d'information collective : **15 janvier, 10 février et 3 mars 2020**

Ces journées commencent à 10h avec une présentation détaillée de la formation, des méthodes et contenus, des certifications, etc.

Ensuite, se tiennent des entretiens de positionnement individuel où les candidats sont amenés à échanger sur leurs motivations et projet professionnel auprès d'un-e formateur·rice dans le but de valider le projet professionnel et de positionner le candidat sur la formation.

Pour de plus amples renseignements

- **Projet professionnel, cursus de formation :**
Arnaud ROSINACH : 06 95 70 88 22 – arnaud.rosinach@lemerlet.asso.fr
 - **Dossier administratif :**
Coralie JAUBERT : 07 87 17 07 31 – coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr
 - **Référente Handicap :**
Fabienne SEBRON : fabienne.sebron@lemerlet.asso.fr
- 20, rue Pelet de la Lozère – 30270 SAINT JEAN DU GARD – www.lemerlet.asso.fr

